

## Camping

Les travaux d'aménagement entrepris cet hiver sont en passe d'être achevés. Le montant s'élève à 300 000 €, 2/3 à la charge de la CC4R, 1/3 à la charge de la commune. Le camping sera ouvert à la mi-mai sous la responsabilité de Christian Dubois et Christophe Marcoud à qui la communauté de communes vient d'accorder la délégation de service public.



L'office de tourisme aménagera fin mai dans ses nouveaux locaux, allée du Sainfoin. Le nouvel agent d'accueil, Benoit Dumortier, proposera une boutique de vente de produits du terroir. Les producteurs intéressés doivent s'adresser à l'office de tourisme.

La saison touristique 2011 pourra s'appuyer sur des structures de qualité.

## Portes ouvertes archéologiques à la Silac

Le Samedi 7 mai, de 10 heures à 15 heures, l'équipe d'archéologues qui travaille sur le site de Silac depuis le 28 février dernier, présentera le chantier de fouilles et les résultats obtenus.

*Renseignements et inscriptions à l'office de tourisme.*

## Animations de mai renseignements 03.84.67.67.19

Samedi 30 avril 14 à 19 heures	Portes ouvertes : découverte du retable restauré dans "la chapelle Saint Nicolas"	Église de Champlitte-la-Ville
Dimanche 1 <sup>er</sup> mai	Marché Bio et du terroir (OT)	Place des Halles
Samedi 7 mai	Festival Patati Patata 10 h 30 marche (3 à 6 ans) 13 h 30 18 h ateliers pour enfants	Place des halles
Sam 14 mai 20 h 30	Nuit des musées Musique médiévale Ouverture de l'expo "la vie de château : de la forteresse à la résidence de plaisance"	Château Expo de mai à décembre
Dimanche 15 mai	Course cycliste (entente cycliste Gray-Arc)	
21 22 mai	Fête de la nature	Office de tourisme
Samedi 28 mai	Festival annuel de guitare Les amis de l'école	Salle des fêtes
Samedi 4 juin	Chants populaires et sacrés de tous pays	Champlitte-la-Ville



VILLE DE CHAMPLITTE

[elus.champlitte@orange.fr](mailto:elus.champlitte@orange.fr)

Info municipale n° 34  
Mai 2011

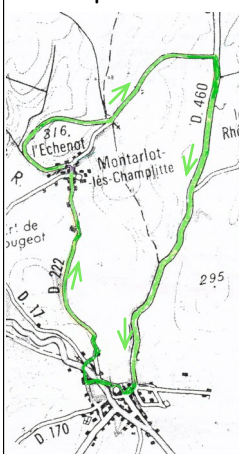


*23 avril : balade avec les ânes*

## Challenge cycliste de l'Est à Champlitte

Les deux courses prévues le dimanche 15 mai 2011, réservées aux coureurs minimes de 13 et 14 ans "le prix de la municipalité de Champlitte" et cadets de 15 et 16 ans, l'épreuve de sélection grand Est entrent dans un challenge **écospport**. Tous les concurrents, leurs encadrants et accompagnateurs s'engagent à respecter et faire respecter les règles écologiques et de fair-play.

- \* Ne rien jeter sur la voie publique, papiers divers notamment emballages ou tubes de nourritures vitaminées, bidons, sachets,
- \* Respecter l'environnement tout au long du circuit
- \* Faire un tri sélectif en vidant les déchets du plateau repas
- \* Respecter les règlements fédéraux
- \* Être loyal envers les adversaires
- \* Respecter les arbitres commissaires et les organisateurs



- \* Avoir une attitude correcte en public.
- \* Signer la charte du fair-play avant le départ des courses.

Chaque concurrent recevra tous des documents sur le patrimoine local : Sites culturels, circuits découvertes, circuits pédestres ou cyclistes...

Les coureurs auront à parcourir 78 km autour de Champlitte, soit 6 boucles de 13 km. Le circuit les emmènera de Champlitte, allée du Sainfoin, vers Montarlot, ils escaladeront l'Echenoz, rejoindront la D460, retour à Champlitte par la rue du Bourg.

## Budget communal

Le conseil municipal du 27 avril a décidé unanimement de **relever le taux des 3 taxes** pour passer, la taxe d'habitation de 3,60% à 3,90 %, la taxe sur le foncier bâti de 5,95% à 6,60% et la taxe sur le foncier non-bâti de 20,02% à 21,5 %. Pour information, les taux appliqués par la commune de Champlitte restent nettement inférieurs aux moyennes départementales. Un taux d'imposition trop bas nous pénalise les recettes fiscales et la hauteur des subventions souvent calculées sur l'effort fiscal de la commune. Ces nouveaux taux se traduiront par une augmentation annuelle de quelques euros par foyer fiscal en fonction de la qualité de l'habitat et de la composition de la famille.

	Champlitte				Dampierre	Haute Saône
	2008	2009	2010	2011	2011	2010
Taxe d'habitation	3,33 %	3,57 %	3,60 %	<b>3,90 %</b>	4,40 %	<b>7,36 %</b>
Foncier bâti	5,64 %	5,95 %	5,95 %	<b>6,60 %</b>	10,48 %	<b>15,96 %</b>
Foncier non bâti	18,55 %	19,58 %	20,02 %	<b>21,50 %</b>	30,40 %	<b>29,08 %</b>

Nous avons par ailleurs décidé d'**emprunter une somme de 300 000 €** sur 15 ans afin de relancer un certain nombre de dossiers prioritaires : réfection de la rue de la brèche, remise en état de la rue de la Perrière, assainissement de Leffond, et de solder toute une série de "petits travaux" d'entretien. L'état de la dette en 2008 : 2 292 604 €. Les remboursements de la dette resteront malgré tout inférieurs à la situation que nous avons trouvée en 2008. (223 566,83 € en 2008 contre environ 200 000 € en 2011 après emprunt)

**Le conseil a réparti les subventions accordées aux associations** de la commune, soit 16 190 €. Ces subventions tiennent compte des demandes des associations : besoins en fonctionnement et demande exceptionnelle pour répondre à des investissements particuliers sur la base de projets précis : achat de matériel, de costumes, d'instruments...

### Aide aux associations locales : *(en italique, subventions exceptionnelles)*

Amicale des sapeurs pompiers, 600 € ; Anciens combattants, 150 € ; Associations saint Prudent de Nouvelle, Montarlot Renouveau, Leffond animation ; Les amis de Champlitte-la-Ville, 500 € ; Passion d'antan, 200 € ; AS Collège, 500 + 200 €, les amis de l'école, 500 € ; Bibliothèque, 1200 € ; les Sabreurs de bulles, 100 € ; La joie de vivre, 400 € ; l'harmonie, 450 + 550 € ; les compars de Chanite, 320 + 300 € ; le pétrin pour voir plus loin, 700 + 200 ;

la gaule chanitoise, 150 € ; l'Amicale laïque, 1300 + 500 € ; USC, 1500 € ; Attelages et clos des Lavières, 350 € ; rétro mobile, 320 € ; O T , 3000 € ; À ces aides financières s'ajoutent des aides "techniques" : prêts de salle, créneaux gymnase, soutien des employés communaux...

**Ateliers Créatifs** : la 1<sup>ère</sup> séance de présentation a eu lieu le 19 avril. Elle a réuni une vingtaine de personnes. Une seconde séance se tiendra toujours à la salle polyvalente de la mairie **mardi 17 mai** à partir de 14 heures. Elle est ouverte à tous, jeunes, moins jeunes, hommes, dames.



### Congrès des anciens combattants

Les sections de Champlitte et de Gray organiseront le congrès départemental annuel le **dimanche 22 mai 2011** à Champlitte.

Ce congrès sera suivi d'un repas dansant auquel toute la population est invitée à participer. Il sera animé par l'orchestre dirigé par Jean Marie Feysot. Prix du repas 30 €.

Traditionnellement, la section cantonale se rassemblera le **8 mai** devant le monument aux morts pour la France. Repas convivial à l'hôtel Henry IV ouvert à tous au prix de 24 euros.

Pour ces 2 animations, inscription et règlement auprès de Henri Gauffinet à Nouvelle les Champlitte (03 84 67 68 59) ou de Germaine Pretet à Montarlot (03 84 67 69 28). *Avant le 10 mai pour le congrès.*

### Collecte des encombrants

Elle aura lieu à Champlitte le mardi 14 juin.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire à la mairie **avant le 20 mai** et déposer leurs encombrants sur le trottoir la veille du jour de la collecte.

### Horaires de tonte

Un arrêté préfectoral précise tous les ans les heures et jours autorisés :

- \* Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 21 h
- \* Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- \* Les dimanches de 10 h à 12 h

**Maisons fleuries.** La commune est inscrite cette année encore au concours départemental des maisons, villes et villages fleuris.

Si vous souhaitez participer, vous pouvez vous inscrire à la mairie avant fin mai.